

**CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION DU 21 MAI 2021**

Ordre du jour :

Objets soumis à débat ou délibération

- Travaux à la salle des fêtes (DCE, organisation déménagement...)
- Emprunt Lotissement de La Chênaie
- Travaux de voirie 2021
- Créances éteintes
- Subvention Plan Mayenne Relance
- Convention de restauration
- Tarif cantine au 1^{er} septembre 2021
- Devis Aménagement de la zone humide
- Renouvellement de la convention la Ritournelle

Informations et questions diverses

- Bureaux de vote des 20 et 27 juin 2021
- Travaux à Libaret
- Divers

Convocations adressées le 17 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt et un mai à vingt heures, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Monsieur DEULOFEU Jean-Louis, Maire.

Étaient présents : MM. DEULOFEU – RAIMBAULT – RENIER – BLAIN – LOLLIER – DALIGAULT – VERON – Mmes BESNIER – BEAUDUCÉL – CHACUN – POIRIER – LEROUX – SALINGRE

Absents excusés : Mme PRINCE – M. BEAUSSIER

Secrétaire de séance : Mme POIRIER

OBJETS SOUMIS À DÉBAT OU DÉLIBÉRATION

Travaux à la salle des Fêtes

Le mardi 18 mai, la commission Bâtiments, en présence de M. Leblanc, a finalisé le dossier de consultation des entreprises (DCE) en précisant notamment les investissements concernant le petit équipement des sanitaires, la scène amovible sans le matériel scénique, la mise en place au plafond d'un point pour pouvoir installer un vidéoprojecteur (celui-ci sera acheté séparément du marché par la commune).

La commission, après en avoir débattu, a validé l'abandon de l'installation de panneaux photovoltaïques ainsi que l'installation du pompe à chaleur comme chauffage capable de prendre le relai dans l'hypothèse d'une défaillance de la chaudière à bois déchiqueté – la chaudière fioul qui est fonctionnelle assurera cette fonction. De même, la porte de sortie côté étang sera récupérée et remplacera la porte d'entrée actuelle de la salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de valider à l'unanimité des membres présents ce nouveau DCE.

Le périmètre de sécurité du chantier, accepté par le Conseil Municipal, suppose qu'à partir du 6 juillet 2021, la salle des fêtes et la cuisine ne soient plus accessibles. En conséquence, il y a lieu de prévoir un déménagement des salles actuelles de rangement et des tables et des chaises de la salle. Le Maire fait appel à des personnes disponibles à cette époque. Les adjoints, M. Chacun, M. Daligault, M. Lollier, M. Poirier, M. Véron se proposent pour participer à ce déménagement.

Emprunt lotissement de La Chênaie

Dans le cadre du financement des travaux de 1^{re} phase du lotissement La Chênaie, le Conseil Municipal examine un tableau de propositions financières réalisées par 4 organismes bancaires pour un montant de 200 000 €.

La Commission Finances s'est réunie le lundi 17 mai 2021 et a opté pour un emprunt relais qui consiste à ne payer que les intérêts pendant 2 ans, c'est-à-dire avec un différé d'amortissement du capital. Au fur et à mesure de la vente des parcelles, la Commune procédera au remboursement du capital par anticipation et sans frais.

La Commission, après examen des différentes propositions, a opté pour celle du Crédit Agricole avec un taux fixe d'intérêt de 0,28 % pour un montant emprunté de 200 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette décision et autorise monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires auprès de l'organisme bancaire pour la réalisation de ce prêt.

Travaux de voirie 2021

Trois entreprises de Travaux Publics ont été sollicitées pour présenter des devis concernant des travaux retenus par la commission voirie.

Les devis oscillent entre 19 570,87 € TTC et 31 964,40 € TTC.

Après en avoir délibéré et regardé notamment les prix unitaires ; le Conseil Municipal opte pour l'entreprise Séché qui a présenté le devis le mieux disant pour un coût de 19 570,87 € TTC.

Créances éteintes

Une famille de La Gravelle étant en procédure de surendettement, la Trésorerie du Pays de Laval demande, conformément à la législation en vigueur, que soit mandaté au compte 6542 une créance de 222,49 € concernant des repas de cantine pour l'année 2020 qui n'ont pas été acquittés par la famille.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide l'extinction de cette créance.

Subvention Plan Mayenne Relance

Le Conseil Départemental de la Mayenne a débloqué une enveloppe globale de 10 M d'Euros pour redresser l'activité économique et soutenir les secteurs les plus impactés par l'épidémie de Covid-19.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la mise en place par le Département du plan Mayenne Relance. Une enveloppe de 4 millions d'euros est destinée à soutenir l'investissement public local des communes mayennaises. Sa répartition se fait sur les mêmes bases que les contrats de territoires.

Chaque commune de moins de 10 000 habitants se verra donc accorder une dotation forfaitaire. Elle sera libre de l'affecter aux investissements qu'elle juge elle-même prioritaires.

La dotation pour la commune est de 11 781 €, cumulable avec d'autres dispositifs de subvention du Département existants dans la limite d'un taux d'intervention du Département s'élevant à 80 % maximum du coût total HT.

Afin d'obtenir un impact rapide sur l'économie locale, les opérations d'investissement devront avoir été engagées au 1^{er} juillet 2021.

Au regard de ces éléments, je vous propose d'étudier l'affectation de notre dotation sur les deux projets suivants :

Jardin du Souvenir et Ossuaire au Cimetière de La Brûlatte

- Calendrier prévisionnel du projet :

Notification : avril 2021

Travaux : septembre 2021-novembre 2021

- Estimation détaillée du projet :

Jardin du souvenir et bancs 4871,00 € HT 5 845,20 € TTC

Ossuaire 4 639,00 € HT 5 566,80 € TTC

- Plan de financement prévisionnel :

	Dépenses HT	Recettes HT
Travaux :	9 510,00	Plan de relance Département : 7 500,00 Autofinancement : 2 010,00
TOTAL:	9 510,00	9 510,00

L'opération proposée étant cohérente avec les schémas départementaux, je vous propose de la retenir dans le cadre de notre dotation « Mayenne Relance - volet communal ».

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- approuve le projet et retient le calendrier des travaux,
- approuve le plan de financement présenté ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département, au titre du plan Mayenne Relance - volet communal, d'un montant de 7 500 €,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier.

Étude et travaux d'amélioration de la sécurité à Libaret sur la Commune de La Brûlatte

- Calendrier prévisionnel du projet :

Études : mars 2021

Travaux : 2^e semestre 2021

- Estimation détaillée du projet :

Études 4 050,00 € HT 4 860,00 € TTC

Travaux 11 000,00 € HT 13 200,00 € TTC

- Plan de financement prévisionnel :

Dépenses HT	Recettes HT
Étude et travaux : 15 050,00	Plan de relance Département : 4 281,00 Autofinancement : 10 769,00
TOTAL: 15 050,00	15 050,00

L'opération proposée étant cohérente avec les schémas départementaux, je vous propose de la retenir dans le cadre de notre dotation « Mayenne Relance - volet communal ».

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- approuve le projet et retient le calendrier des travaux,
- approuve le plan de financement présenté ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département, au titre du plan Mayenne Relance - volet communal, d'un montant de 4 281 €,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier.

Convention de restauration

Concernant la restauration scolaire, il y a lieu de renouveler la convention qui lie la commune avec la Société Convivio pour l'année scolaire 2021-2022.

Après avoir parcouru ladite convention, élaborée entre les deux organismes, et notamment pris en compte que ladite convention est établie pour une période allant du 1/09/21 au 31/08/22, qu'elle se base sur un nombre de repas de 4200 soit 30 par jour scolaire et que sa résiliation doit se faire par une des deux parties avant le 31 mars 2022 ; le Conseil Municipal valide la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Tarif restauration scolaire

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal accepte que les tarifs de restauration soient majorés de 1,3 % à compter du 1^{er} septembre 2021 et soient les suivants :

- repas adulte : 3,53 €
- repas enfant : 2,97 €

Devis Aménagement de la Zone Humide

Suite à la visite qui avait été faite entre des membres du Conseil Municipal et un représentant de la CPIE Mayenne-Bas Maine en mars 2021, un devis est proposé au Conseil Municipal avec un chiffrage des différentes actions que l'association CPIE est susceptible de proposer dans le cadre de l'aménagement de la zone humide. Le devis faisant apparaître une dépense de 4 875 € TTC ; après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne retenir que les actions qui lui paraissent les plus pertinentes pour la somme de 2 750 € TTC.

Les personnes intéressées par cet aménagement qui se sont déjà faites connaître en Mairie seront conviées aux réunions futures.

Le projet va pouvoir ainsi connaître un début de réalisation, sachant que la Région a lancé un programme de subventionnement de toutes les zones naturelles qui seront aménagées et qui feront une place particulière à l'arbre.

Renouvellement de la convention avec la micro-crèche La Ritournelle du Bourgneuf-la-Forêt

Pour garantir sur le long terme l'équilibre financier de la structure, la Fédération Départementale Familles Rurales propose plusieurs mesures dont une qui intéresse les communes partenaires de cette convention.

Concernant la participation financière des communes, proposition est faite de demander une part fixe forfaitaire de 1 € par habitant basée sur le dernier recensement et une partie variable inchangée de 0,40 € du nombre d'heures enfants de chaque commune.

Cette proposition étant intégrée au nouveau projet qui sera évoqué au prochain comité de pilotage du 24 juin 2021, la Fédération Départementale demande à ce que les communes se positionnent sur cette mesure.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette nouvelle proposition.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Bureaux de vote des 20 et 27 juin 2021

Compte tenu de la crise sanitaire, ces élections se dérouleront à titre exceptionnel dans la salle des fêtes. Scrutateurs et assesseurs devront être vaccinés ou avoir subi un test de dépistage 48 h avant le scrutin.

Le tableau fait apparaître la composition suivante du bureau :

Composition du bureau de vote (les membres du bureau de vote doivent être présents à l'ouverture et à la fermeture du scrutin)

	20/06/21	27/06/21
Président	DEULOFEU	DEULOFEU
Suppléant	RENIER	RENIER
Secrétaire	RAIMBAULT	RAIMBAULT

Permanences (de 8h à 18h) (le Président ou son suppléant et deux assesseurs doivent être présents en permanence)

	20/06/21	27/06/21
8h-10h30	POIRIER VERON CHACUN	POIRIER CHACUN VERON
10h30-13h00	BESNIER LEROUX LOLLIER	BEAUDUCEL LOLLIER PRINCE
13h00-15h30	SALINGRE BLAIN BEAUDUCEL	SALINGRE LEROUX BLAIN
15h30-18h00	BEAUSSIER POIRIER RAIMBAULT	BESNIER POIRIER RAIMBAULT

Travaux à Libaret

La société SOA est intervenue le 12 avril 2021 et a procédé à des travaux d'inspection avec le passage d'une caméra et de débouchage de canalisations d'eaux pluviales à Libaret sur 59,20 m de long pour la somme de 1 176 €.

Divers

Note aux habitants du Lotissement du Bosquet

Les enfants du lotissement du Bosquet faisant des cabanes dans le haut du parking du cimetière et s'amusant dans le cours d'eau qui traverse le bassin de rétention ; ce qui n'est pas sans poser de problème de sécurité notamment vis à vis des agents d'entretien ; un mot va être distribué aux résidents du lotissement.

Mayenne Fibre

Un plan de situation fait apparaître la localisation de l'arrivée de la Fibre sur la Commune. A l'heure actuelle, le quartier de la Charpenterie et le bourg de La Brûlatte ont la possibilité de se raccorder à la fibre. La rue des Aubépines, la rue des Rosiers, la rue des Genêts sont en cours d'étude et de déploiement.

Prochaines dates

- 18 juin 2021 - Conseil Municipal d'Enfants – Réunion de cadrage à 10h en Mairie
- 18 juin 2021 - Interview du personnel remplaçant pour un article dans le journal communal – 17h en Mairie
- 20 juin 2021 - 1^{er} Tour - Elections Départementales et Régionales
- 21 juin 2021 - Réunion présentation des solutions pour la sécurité à Libaret – 20 h Salle des Fêtes
- 25 juin 2021 - Conseil Municipal à 20h en Mairie
- 12 juillet 2021 - Rencontre avec l'entreprise Décolum à 10 h pour les illuminations de fin d'année

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H00

Nom	Signature	Nom	Signature	Nom	Signature
M. DEULOFEU		Mme CHACUN		Mme BEAUDUCEL	
M. RENIER		Mme SALINGRE		Mme PRINCE	Excusée
M. RAIMBAULT		Mme BESNIER		M. BEAUSSIER	Excusé
M. BLAIN		M. LOLLIER		Mme POIRIER	
M. DALIGAULT		M. VERON		Mme LEROUX	